

spectra



05

Internet & ses dangers potentiels

2 Loi sur la prévention déboutée

L'objectif était d'ancrer solidement dans la loi et de mieux coordonner les efforts de prévention dans notre pays. Pourtant, après des années de préparation, la loi sur la prévention a été définitivement enterrée par le Conseil des Etats, à fin septembre. Il aurait fallu 24 voix pour lever le frein aux dépenses, seuls 22 conseillers aux Etats ont voté «pour» – bien que le texte de la loi ait été approuvé par une majorité des deux chambres du Parlement. Nous avons interrogé Felix Gutzwiller, spécialiste de la prévention et conseiller aux Etats, sur les raisons de cette décision importante.

5 Internet: danger d'addiction

En Suisse, les adolescents et les jeunes adultes naviguent chaque jour en moyenne deux heures sur Internet. Seule une petite minorité affiche un comportement d'utilisation excessive et, donc, problématique. Telle est la conclusion du rapport d'experts que le Conseil fédéral a commandé, en réponse aux postulats d'Erika Forster-Vannini et de Barbara Schmid-Federer. En 2009, les deux parlementaires avaient demandé que soient clarifiés les dangers potentiels d'Internet et des jeux en ligne. spectra a résumé les résultats essentiels du rapport et s'est entretenu avec les deux politiciennes.

8 Campagne «LOVE LIFE» 2012/13

Les maladies sexuelles sont pernicieuses: souvent asymptomatiques et, donc, non détectées, elles peuvent néanmoins avoir des conséquences graves pour la santé. C'est pourquoi, la personne informée de sa maladie sexuelle devrait impérativement informer, à son tour, son partenaire sexuel afin que celui-ci puisse aussi se faire dépister et, éventuellement, traiter. Peu importe comment, l'essentiel est de le dire. Tel est le message-clé de la nouvelle campagne «LOVE LIFE» 2012/13, qui accorde, pour la première fois, une place centrale à l'information au partenaire. spectra présente la campagne.



«La loi a buté sur le frein aux dépenses, bien que le texte de loi ait lui-même trouvé une majorité.»

5 questions à Felix Gutzwiller. Fin septembre, la loi sur la prévention a échoué, de justesse, mais définitivement – le Conseil d'Etat s'étant refusé à lever le frein aux dépenses pour cela (pour une nouvelle répartition des fonds). Les détracteurs de la loi sur la prévention craignaient de nouvelles prescriptions, une mise sous tutelle étatique croissante et une perte de compétences des cantons. Nous avons interrogé Felix Gutzwiller, professeur en médecine, expert de la prévention et conseiller aux Etats zurichoises PLR, et lui avons demandé son évaluation de la situation.

Monsieur le conseiller aux Etats, que signifie ce résultat pour vous?

Il est infiniment regrettable qu'il s'en soit fallu de si peu. Après une première tentative non aboutie dans les années 70-80, c'est la deuxième fois qu'il a été impossible de mieux positionner la prévention et la promotion de la santé dans la loi.

Quel a été le déclencheur qui a finalement réuni une majorité contre la loi?

Au cours des huit années qu'a duré le développement de cette loi, deux réserves principales sont apparues. L'une touche à des craintes fédéralistes (malgré un vote positif de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) les petits cantons ont toujours été contre), l'autre révèle des craintes diffuses selon lesquelles cette loi serait la porte ouverte à une plus grande emprise de

l'Etat en matière de règles et d'interdictions, à la standardisation de modes de vie individuels – quasiment un «menu fédéral» imposé. De plus, l'alliance des opposants à la loi, mais en faveur d'une «prévention modérée», a été trop peu interrogée sur ses objectifs – y compris par les médias. Cette alliance a habilement dissimulé que la principale opposition est venue en fait des milieux du commerce de cigarettes, de la gastronomie et de l'artisanat. Enfin, et de manière inhabituelle pour le Conseil des Etats – il n'y a plus eu d'argumentation basée sur les faits dans la phase finale. La loi a buté sur le frein aux dépenses, bien que le texte de loi ait lui-même trouvé une majorité. Paradoxalement, les opposants ont donc réussi à ce que sept millions de francs environ restent acquis à l'Office fédéral de la santé publique, alors qu'il était prévu de les transférer à Promotion Santé Suisse. Si l'argumentation, qui préconise le détachement de certaines campagnes de l'Etat, avait donc été vraiment sérieuse, on aurait dû, comme prévu, transférer ces fonds à Promotion Santé Suisse.

Pourquoi la promotion de l'égalité des chances en matière de santé a rencontré une telle incompréhension dans le camp bourgeois?

Lors de la conférence de conciliation, un collègue argumentait encore que le cœur de la loi concernait une «redistribution sociale». C'est un malentendu grotesque. Compte tenu qu'il existe en Suisse aussi des différences attestées en matière d'espérance de vie entre les couches de population au bénéfice d'une bonne formation et celles qui ne le sont



Felix Gutzwiller

pas, il est – y compris d'un point de vue éthique – du devoir des pouvoirs publics de contribuer à l'égalité des chances en matière de santé.

Quelles seront les conséquences du résultat du vote sur le travail de prévention en Suisse à l'avenir?

Les spécialistes de la prévention que nous sommes doivent s'interroger sur les points qui ont suscité critique et opposition. Fondamentalement, certains objectifs importants de la loi déboutée devront être poursuivis. Ainsi, il faut continuer à améliorer la coordination de certaines activités de prévention entre l'Etat, les cantons, les communes et les ligues de santé privées. De même, il est important de formuler des objectifs de santé communs pour le pays tout entier.

Que peuvent améliorer à l'avenir les spécialistes de la prévention et les politiciens de la santé?

La défaite de la loi sur la prévention est due essentiellement au fait qu'en Suisse la santé est toujours considérée d'un point de vue presque exclusivement individuel qui, donc, refuse aux pouvoirs publics la légitimité d'agir. C'est pourquoi il faut absolument faire passer le message de l'interaction entre situations et comportements. Il sera alors peut-être possible de mieux faire comprendre que l'Etat a, entre autres, cette mission noble et légitime de contribuer à l'égalité des chances en matière de santé.

Forum

Et les joueurs?

Dans le milieu des jeux vidéo je porte quatre casquettes. Je suis chargé de projets au centre de prévention du jeu excessif «Rien ne va plus», pour lequel je m'occupe, principalement, de la pratique des jeux vidéo et des médias électroniques. Je suis psychologue FSP au sein de la fondation «Phénix» à Genève, spécialisée dans le traitement des addictions, pour laquelle je reçois des patients, individuellement et en famille, pour comprendre et soigner une pratique excessive du jeu vidéo. Je suis également porte-parole de l'association «Swiss Gamers Network» qui regroupe les passionnés de jeux vidéo à travers la Suisse romande mais qui a également comme activité d'organiser des conférences d'information et d'initiation à l'attention de parents ou toutes autres personnes souhaitant en savoir plus sur la pratique du jeu vidéo. Et enfin, je suis moi-même joueur passionné depuis plus de 20 ans.

Si la prise de conscience d'une problématique autour de la pratique du jeu vidéo est assez récente, il en est toute fois déjà question depuis le milieu des années 80. Ce n'est que récemment que l'avis des joueurs a également été sollicité, ce qui est indéniablement un atout pour le milieu de la prévention et du traitement souhaitant adopter une position non-dramatisante. Le joueur (ou «gamer») s'est vu coller plusieurs types d'étiquettes, de l'adolescent reclus jouant, seul, au fond de sa cave à celui du jeune adulte, épanoui, partageant de bons moments avec ses amis en jouant dans son salon. Cette dernière image est celle que nous retrouvons aujourd'hui dans la publicité, notamment pour la Wii, console de salon de Nintendo. Cette évolution est le signe d'une radicale démocratisation du jeu vidéo: aujourd'hui tout le monde joue, avec plus ou moins d'intensité, sur une multitude de supports allant de l'ordinateur en passant par les smartphones (oui, Angry

Birds c'est AUSSI du jeu vidéo...). La pratique du jeu s'est décomplexifiée, est devenue abordable pour tous. Bien sûr, il reste toujours des jeux beaucoup plus complexes et difficiles, mais la marginalisation dont faisait l'objet le joueur, tend à disparaître. Alors comment réagit le gamer à cette démarche? D'un côté ravi de ne plus être montré du doigt, il persiste également une volonté de se distinguer de la masse, de ne pas être confondu avec ces utilisateurs du dimanche («casual gamers») et de pouvoir continuer à s'identifier de par la pratique vidéo ludique. Aujourd'hui, les joueurs, n'ont plus besoin de justifier leur passion, le jeu vidéo est devenu objet de culture, des expositions y sont consacrées et les médias ont presque tous cessé de chercher le sensationnalisme en l'exposant comme bouc émissaire.

Mais alors comment affirmer cette identité de joueur? Si moins d'énergie est nécessaire pour défendre la «cause» vers

l'extérieur, il est maintenant le temps de se tourner vers l'intérieur en se montrant plus exigeant face à l'industrie, notamment quant à la qualité des produits.

Le joueur est donc actuellement dans une position schizophrénique – hésiter entre les deux aspects mentionnés ci-dessus – assez inconfortable. Mais il bénéficie indéniablement de la plus grande diversité jamais connue en matière de divertissements électroniques.



Niels Weber, psychologue FSP, porte-parole de «Swiss Gamers Network», Lausanne

Les professionnels face à l'usage excessif des médias électroniques

En première ligne



Hyperconnectivité. Le domaine des médias électroniques est en évolution constante. Danger pour les uns, opportunité ou réalité pour les autres, il n'existe pas, aujourd'hui, de consensus social sur la lecture du phénomène souvent nommé «cyberaddiction». Le terme d'addiction recouvre cependant une réalité complexe. L'addiction s'appuie sur une souffrance profonde et avérée des personnes et ne peut pas être utilisée à la légère, au risque d'engendrer des dommages. Une clarification est nécessaire.

En 2010, sur mandat de l'OFSP, Fachverband Sucht et GREA ont réalisé un état des lieux sur l'offre de prévention et de traitement de l'addiction à Internet en Suisse. Le GREA a également réalisé une enquête auprès des utilisateurs et de leurs proches. Des journées thématiques et des formations continues sont organisées pour poursuivre la réflexion et la sensibilisation des acteurs concernés. Les associations professionnelles proposent ici une synthèse de leurs travaux.

La prévention

Dans une logique de promotion de la santé, la prévention des usages problématiques doit être accompagnée d'un renforcement des compétences et de valorisation des ressources propres à l'individu et à son entourage (cf. concept de l'Intervention Précoce). L'omniprésence des médias électroniques demande un nouveau type de prévention. Comme pour les autres domaines des addictions, une prévention efficace passe par une intégration coordonnée de mesures dites structurelles (régulation de l'offre, limitation de l'accès, fiscalité, etc.), une sensibilisation de la population et des messages adaptés à certains publics spécifiques.

La réduction des dommages

Interdire l'accès à l'usage des médias électroniques n'a pas de sens au

jourd'hui. Les associations professionnelles recommandent de protéger les individus en situation de vulnérabilité par des mesures de réduction des dommages. A l'instar de ce qui existe pour la consommation d'alcool, des instruments favorisant une utilisation contrôlée de l'usage de médias électroniques peuvent s'avérer utiles. Ces instruments peuvent s'appuyer sur les supports (limite de temps, autocontrôle, monitoring) ou sur un travail communautaire (espace de jeux, médiateurs, forum).

Le traitement

Une offre d'accompagnement thérapeutique gratuite et de qualité doit pouvoir être disponible partout en Suisse. Les professionnels des addictions ont développé des compétences pointues dans le champ des addictions sans substance. Il est important de ne pas trop médicaliser le premier contact avec une offre d'accompagnement, afin d'éviter une stigmatisation trop forte. L'hyperconnectivité chez un mineur est fréquemment le symptôme ou l'expression d'une situation intrafamiliale douloureuse. Raison pour laquelle, les approches systémiques (par exemple MDFT, thérapie familiale) obtiennent de très bons résultats.

Terminologie et définitions

Hyperconnectivité pour aborder la problématique dans son ensemble.

Ce terme fait référence à un usage important des médias électroniques, mais garde une posture neutre par rapport au sens des pratiques.

Médias électroniques pour nommer le domaine en général.

Les médias électroniques regroupent les supports comme la télévision, la radio, l'ordinateur, le téléphone portable, la tablette numérique, etc.; le terme intègre la notion d'écran, ainsi que les contenus comme les jeux vidéo, les réseaux sociaux, et toutes les activités pratiquées à partir d'un support électronique.

Usage problématique ou **usage excessif** pour aborder la question des risques et des problèmes directement ou indirectement liés à l'hyperconnectivité.

Le terme «excessif» ne correspond pas exclusivement à la notion temporelle (temps passé à l'utilisation d'un média électronique), mais plutôt au fait de l'utiliser de manière à générer des conséquences dommageables pour la santé ou le développement social de l'individu.

Cyberaddiction pour aborder la question de l'addiction aux médias électroniques.

Ce terme devrait être réservé à un usage professionnel. Les associations professionnelles recommandent de ne pas utiliser le terme de cyberaddiction pour les mineurs, auquel on préférera «usage problématique» ou «usage excessif».

Régulation du marché

Le marché des médias électroniques (supports, contenus) n'est pas soumis à une législation particulière, en dehors des lois qui garantissent la liberté de commerce. Il s'agit cependant d'un marché très porteur, soumis à une forte concurrence, qui comporte des risques en termes de consommation excessive et qui, de plus, cible les jeunes. Une clarification des rôles est nécessaire entre sensibilisation d'une part, marketing et publicité d'autre part. Les associations professionnelles recommandent de réfléchir à une meilleure collaboration avec l'industrie et les utilisateurs, pour trouver des possibilités d'encadrement des pratiques.

Contact: Isabelle Widmer,
Section Drogues
Office fédéral de la santé publique

Contacts externes:
Frédéric Richter, Groupement romand
d'études des addictions, f.richter@grea.ch

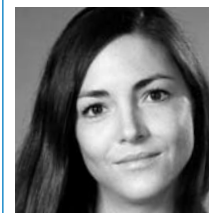
Richard Blättler, Fachverband Sucht,
blaettler@fachverbandsucht.ch

Internet rend dépendant. Chez les adolescents et les jeunes adultes, l'attraction extrême de diverses activités sur Internet peut conduire à une utilisation excessive et addictive. Ce problème s'accroîtra ces prochaines années avec la disponibilité encore meilleure d'Internet sur les appareils mobiles. Les mondes virtuels et réels fusionneront toujours plus. La jeune génération expérimente une socialisation d'un genre entièrement nouveau dont les répercussions sociales sont, à l'heure actuelle, difficiles à estimer.

Dans ce contexte, il semble clair que certaines formes d'utilisation d'Internet soient toujours plus perçues comme problématiques dans le discours social. Toutefois, cette vision est celle d'une génération qui a grandi pratiquement sans Internet. Il est bien possible que les jeunes parents réussissent mieux à intégrer Internet dans l'éducation quotidienne. En outre, des recherches scientifiques montrent que la plupart des enfants, des adolescents et des adultes ne laissent pas Internet dominer leur quotidien mais l'utilisent bien plus comme une composante de leur vécu.

Il y a cent ans, les nouveaux médias attisaient déjà les craintes. En 1909, le sociologue Ernst Schulze écrivait : l'enfant est saisi presque d'un coup d'une boulimie de lecture qui accapare l'entier de ses loisirs, plus rien ne trouve grâce à ses yeux, (...) – tout disparaît derrière le monde miraculeux des livres qui s'ouvre soudain à l'enfant. (...) Cette passion dévorante touche tout ce qui tombe entre les mains de l'enfant.

C'est pourquoi les débats sur les dangers et les risques de l'utilisation d'Internet ne doivent jamais occulter les aspects positifs d'Internet. En termes de prévention, cela signifie qu'il faut initier précocement les adolescents à une utilisation constructive de ce média. Il faut aussi encourager leur culture médiatique. Ainsi, les enfants et les adolescents apprennent non seulement à utiliser Internet avec mesure, mais aussi à savoir gérer les autres risques et dangers.



Isabelle Widmer
Section Drogues
Office fédéral de la santé publique

«Il est important d'anticiper avant que le problème ne prenne trop d'amp

Entretien Barbara Schmid-Federer et Erika Forster-Vannini. Pourquoi Internet est-il dangereux? Et comment protéger les jeunes d'une dépendance aux médias électroniques? Barbara Schmid-Federer, conseillère nationale, et Erika Forster, conseillère aux Etats, ont soumis deux postulats demandant une réponse au Conseil fédéral (cf. article ci-dessous). Il existe désormais un rapport d'experts. spectra s'est entretenu avec les deux politiciennes.

spectra: Combien de temps passez-vous sur Internet?

Erika Forster-Vannini: Actuellement, facilement quatre à cinq heures par jour.
Barbara Schmid-Federer: Beaucoup plus pour moi. J'y suis de 8 heures à 13 heures environ, puis, l'après midi jusqu'à près de 19 heures. Il faut dire que nous travaillons sur nos ordinateurs dans la salle du Conseil national.

En 2009, vous avez chacune déposé un postulat demandant la clarification des dangers potentiels d'Internet et des jeux en ligne. Qu'est-ce qui vous a poussées à déposer ces postulats? Un événement personnel?

Forster-Vannini: J'avais soumis, en 2007 déjà, une interpellation intitulée «Cyberdépendance – Prévention». Je suis présidente de la Fondation des services psychiatriques de l'enfance et des adolescents dans le canton de St-Gall et vis au plus près les répercussions de cette dépendance. Nous avons constaté que l'utilisation problématique d'Internet est, il est vrai, encore relativement peu répandue, mais que sa progression est rapide. Pour moi, il est important d'anticiper. Je me souviens d'un problème similaire en lien avec l'abus de drogues. A l'époque, on a tergiversé beaucoup trop longtemps parce que l'on pensait tout contrôler. Soudain, le problème des drogues s'est emballé et personne n'y était préparé. Pour moi, c'est cette expérience qui a été déterminante pour l'interpellation et pour le postulat.
Schmid-Federer: Lorsque mes fils étaient encore à l'école primaire, j'ai assisté à une fête d'anniversaire durant laquelle un jeune garçon est resté tout le temps à l'écart, à jouer au Gameboy et incapable de s'intégrer socialement. Cela a été mon premier choc. Mes fils sont maintenant au gymnase et certains de

leurs camarades sont cyberdépendants. Je soupçonne que ce problème a augmenté.

Forster-Vannini: Mes enfants n'ont pas été très concernés par Internet à l'école, car ce média n'en était alors qu'à ses débuts. J'ai maintenant des petits-enfants et je constate que des enfants de quatre ans peuvent déjà être totalement fascinés par Internet. Ce n'est pas mauvais en soi. Mais la question est de savoir à quel moment la fascination se transforme en addiction.

Certains adolescents passent eux aussi des journées entières dans leurs livres et se coupent complètement du monde. Comment jugez-vous le problème de la cyberaddiction chez les jeunes? Est-ce simplement le symptôme d'une phase de développement coutumière des excès, ou flairez-vous des dangers similaires aux problèmes de drogues des années 1980?

Forster-Vannini: La toxicomanie et la cyberaddiction ne sont pas directement comparables. En faisant le parallèle avec le problème des drogues, je voulais juste souligner la nécessité d'identifier un phénomène suffisamment tôt pour prendre les mesures qui s'imposent. Avec les drogues, on a réagi trop tard et on a été complètement dépassé. Espérons que cela n'arrive pas avec Internet.

«Internet n'est pas mauvais en soi. Mais la question est de savoir à quel moment la fascination se transforme en addiction.»

Erika Forster-Vannini

Pour ce qui est des excès, je pense qu'on ne peut pas comparer la lecture et les médias électroniques. Les jeux en ligne plongent souvent le joueur dans des mondes tout à fait irréels. En en faisant un usage excessif, les jeunes risquent de ne plus faire la différence entre monde réel et monde virtuel, ce qui peut conduire à des troubles psychiques.

Schmid-Federer: Pour ma part, il me semble que la lecture est géographiquement restreinte, alors que je constate que les jeunes ont toujours et partout un appareil avec un écran à la main – y compris durant les heures de cours. Le danger d'addiction est naturellement beaucoup plus grand.

L'Office fédéral de la santé publique a récemment publié le rapport d'experts demandé. Les résultats du rapport correspondent-ils à vos attentes?

Forster-Vannini: Je me suis d'abord demandé si, passer deux heures par jour à surfer sur Internet c'est beaucoup ou peu. Mais ce n'est qu'une valeur moyenne. Certains jeunes passent peu de temps sur Internet, d'autres y vont souvent et longtemps. Dans l'ensemble,

je suis satisfaite du rapport, car il contient non seulement un état des lieux mais donne aussi un aperçu des approches actuelles de prévention et de traitement de l'utilisation excessive d'Internet. C'est la preuve que l'on a

«Je me suis réjouie que les lacunes de données et de connaissances aient été reconnues et que l'on sache qu'il faut les combler.»

Barbara Schmid-Federer

conscience du problème. On veut observer l'évolution, améliorer la base de données et la prévention. C'est un bon point de départ. Mais je pars du principe qu'il faudra encore d'autres mesures.

Schmid-Federer: J'ai été déjà positivement surprise lorsque le Conseil fédéral a accepté notre postulat. Pour ce qui est du rapport en soi, je me suis réjouie que les lacunes de données et de connaissances aient été reconnues et que l'on sache qu'il faut les combler. Mais uniquement reconnaître le fait ne nous fait pas avancer. Je crains que les études urgentes nécessaires ne soient pas conduites. Sans ce matériel, il sera difficile de mettre en œuvre les mesures requises. Pour le reste, je peux souscrire tel quel à toutes les recommandations du rapport.

Le Conseil fédéral veut encourager la compétence médiatique et l'intervention précoce. Cela vous suffit-il comme mesures ou aviez-vous espéré davantage – peut-être même des mesures réglementaires?

Forster-Vannini: Non, actuellement je n'interviendrais pas encore au niveau réglementaire, ce serait aller trop loin. La promotion de la compétence médiatique et de l'intervention précoce est nettement plus judicieuse. Mais il faut savoir ce que cela comprend concrètement, étant entendu qu'aujourd'hui nous ne devons plus partir de zéro et que nous pouvons recourir aux expériences faites dans d'autres domaines d'addictions. Plus problématique, à mon sens, est que le travail de prévention incombe une fois encore à l'école ou aux enseignants – outre aux parents, bien entendu.

Vous ne souhaitez pas alourdir encore les tâches de l'école?

Forster-Vannini: D'une part, non, car l'école a déjà suffisamment à faire. D'autre part, l'école est naturellement prédestinée à thématiser la consommation des médias, d'Internet et de l'addiction. Quelle autre manière y aurait-il de toucher tous les jeunes? C'est un dilemme mais, finalement, il n'y a pas d'autre voie que celle qui passe par l'école.

Schmid-Federer: Je soutiens sans réserve la promotion de la compétence



Barbara Schmid-Federer

médiatique à l'école. A ma connaissance, les spécialistes du monde entier s'accordent à penser que c'est le seul moyen d'atteindre quelque chose. Je suis aussi très partisane de la métaphore du train. L'école est un train composé de différents wagons, les différentes matières. L'éducation médiatique ne serait pas simplement «un wagon supplémentaire», mais l'environnement dans lequel le train avance. En d'autres termes, toutes les matières

«L'école est naturellement prédestinée à thématiser la consommation des médias, d'Internet et de l'addiction.»

Erika Forster-Vannini

passent par la compétence médiatique qui n'est donc pas un sujet d'enseignement isolé. Bien sûr, les enseignements doivent aussi disposer d'une bonne compétence médiatique. D'aucuns s'y opposent encore, mais beaucoup ont conscience de l'importance de la question. Les parents qui, naturellement, sont aussi concernés, ne sont pas toujours bien armés en la matière. Ici, je ne vois pratiquement pas d'autre possibilité que d'introduire des soirées de parents obligatoires sur le thème de la compétence médiatique, car ils sont responsables des agissements de leurs enfants. C'est pourquoi ils doivent d'abord comprendre de quoi il s'agit vraiment. Je le vois chez moi: j'ai toujours au minimum quelques mois de retard sur le quotidien médiatique de mes fils.

Forster-Vannini: Je confirme. Même mes petits-enfants ont de l'avance sur moi dans certains domaines. La compétence technique de nombreux élèves est

Nos interlocutrices

Erika Forster-Vannini (FDP)
Conseillère d'Etat pour le canton de Saint-Gall de 1995 à 2011. Née en 1944, mère de 4 enfants.

Barbara Schmid-Federer (CVP)
Conseillère nationale du canton de Zurich depuis 2007. Née en 1965, mère de 2 enfants.



Erika Forster-Vannini

bien supérieure à celle de leurs enseignants. D'où l'importance de leur donner une solide formation qui garantira leur crédibilité au moment de transmettre la compétence médiatique à leurs élèves.

Les parents doivent donc aussi contribuer à transmettre la compétence médiatique. Mais les statistiques nous enseignent que les adultes passent davantage de temps devant la

télévision que leurs enfants sur Internet ...

Schmid-Federer: La compétence médiatique n'est pas seulement une question de durée d'utilisation, mais aussi de gestion des contenus que les jeunes trouvent sur Internet. Aujourd'hui, nous sommes en présence de dimen-

«Les jeunes se dévoilent beaucoup trop sur les réseaux sociaux.»

Erika Forster-Vannini

sions inédites. Inscrivez le mot «sexe» dans le champ de recherche de Google, vous obtenez aussitôt des images tout à fait inadaptées pour des enfants de 14 ans. Il est très difficile d'intervenir. C'est pourquoi la mission principale des parents dans l'éducation médiatique consiste, à mon avis, à créer un climat de confiance dans lequel les enfants peuvent parler ouvertement de leurs expériences.

La pornographie est un exemple des dangers rencontrés sur Internet. Y a-t-il d'autres contenus dangereux?

Schmid-Federer: Le cyber-harcèlement sur les réseaux sociaux est un gros problème. Ce type de harcèlement peut déclencher des traumatismes bien plus graves que le harcèlement dans la cour de récréation.

Forster-Vannini: A mon avis, les jeunes se dévoilent beaucoup trop sur les réseaux sociaux. Ils n'ont absolument pas conscience des conséquences que peut avoir leur franchise. Ici aussi il faut pro-

téger les jeunes d'eux-mêmes, grâce à la compétence médiatique.

Quel rôle les médias en ligne joueront-ils pour les jeunes d'aujourd'hui dans vingt ans?

Forster-Vannini: Les médias en ligne sont devenus indissociables de notre vie. C'est pourquoi il est important d'attirer suffisamment tôt l'attention sur l'utilisation problématique du média. Le danger ne réside pas dans l'usage professionnel ou scolaire d'Internet, mais dans son utilisation excessive, y compris pendant les loisirs, entraînant une perte du contrôle du temps passé en ligne.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que du besoin d'agir de la part des utilisateurs. Ne faudrait-il pas aussi placer les fournisseurs de contenus en ligne davantage devant leurs responsabilités?

Schmid-Federer: Actuellement, une machine répressive est mise en place à l'échelle mondiale sur cette question. Ponctuellement, les interdictions sont certainement judicieuses, mais ce n'est pas la panacée. Il est néanmoins réjouissant de constater que toujours plus de fournisseurs d'accès participent volontairement aux mesures de protection pour éviter les problèmes avec la justice. C'est une bonne évolution. Plus la branche s'autorégule, mieux c'est. Certes, il existe déjà des lois sur l'utilisation d'Internet, par exemple des limites d'âge pour la pornographie, et sur le type de pornographie légale ou illégale. Ces lois sont écrites depuis longtemps. Mais on a omis de chercher les moyens efficaces pour les appliquer aussi aux nouveaux médias. C'est un défi

gigantesque. Si les choses étaient simples, on ne trouverait pas 100'000 pages environ de pornographie enfantine sur Internet à l'échelle mondiale.

Forster-Vannini: Les interdictions permettent rarement d'avancer. Elles sont pour moi le dernier recours. Ce qu'il faut, c'est armer les jeunes, leur transmettre suffisamment de compétence médiatique pour qu'ils sachent comment gérer les contenus problématiques.

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre encore sur la question d'Internet au niveau politique?

Schmid-Federer: Je ne serai pas tranquille tant que le thème de la compétence médiatique ne sera pas ancré dans les écoles. Mais la réalité est que l'école est réglée au niveau cantonal et que nous n'avons que peu d'emprise au niveau fédéral. Un deuxième thème important pour moi est le cyber-harcèlement. Il reste beaucoup à faire et toutes les lois ne sont pas encore écrites en la matière. Un troisième thème est l'intervention à couvert des autorités judiciaires. Dans la «vraie vie» je n'adhère pas vraiment à de telles mesures, mais sur Internet les détectives doivent pouvoir tirer tout le parti possible de la traque à couvert.

Forster-Vannini: Je suis contente que Madame Schmid continue la lutte. Moi aussi, je poursuivrai mon engagement dans ce domaine, même si ce n'est plus au Parlement. Mais la question me tient tout simplement trop à cœur pour que je puisse m'estimer satisfaite.

«Cyberaddiction»: restons vigilants

Utilisation excessive d'Internet. Le rapport «Dangers potentiels d'Internet et des jeux en ligne» de l'Office fédéral de la santé publique ne tire pas encore la sonnette d'alarme en matière de cyberaddiction, mais requiert une vigilance accrue.

Afin de répondre aux postulats d'Erika Forster-Vannini et de Barbara Schmid-Federer (cf. entretien pages 4/5), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a élaboré, en collaboration avec des experts, un rapport sur les dangers potentiels d'Internet et des jeux en ligne. Approuvé par le Conseil fédéral au mois d'août 2012, le rapport montre que 1% à 6% des utilisateurs d'Internet développent un rapport non contrôlé, excessif et donc problématique avec ce média. En règle générale, la prévalence chez les jeunes est supérieure à celle des adultes et celle des hommes à celle des femmes. L'utilisation excessive d'Internet est encore peu répandue, mais les experts s'attendent à ce qu'elle s'amplifie et touche des enfants et des adolescents toujours plus jeunes.

Conséquences physiques et psychiques

Le rapport mentionne le lien constaté par diverses études entre l'utilisation excessive d'Internet et la santé physique. Les personnes qui surfent ou jouent avec excès sur Internet s'oublient elles-mêmes et perdent la notion du temps avec, pour conséquences, une mauvaise alimentation, un manque d'activité physique et un manque de sommeil ou un rythme décalé. Par ailleurs, une position assise prolongée devant l'écran peut entraîner une fonte musculaire et des troubles posturaux ainsi qu'une atteinte de l'appareil visuel. Le préjudice n'altère cependant pas uniquement le corps, mais aussi le psychisme: les utilisateurs excessifs d'Internet souffrent plus souvent de troubles de l'anxiété, de dépression ou de TDAH (troubles de déficit de l'attention / d'hyperactivité) que les utilisateurs modérés.

Promotion de la culture médiatique et intervention précoce

Les principales mesures de prévention

citées par le rapport sont la promotion de la culture médiatique et l'intervention précoce. La transmission de la culture médiatique relève, au niveau fédéral, de l'Office fédéral des assurances sociales au travers du Programme national «Protection de la jeunesse face aux médias et compétences médiatiques». L'intervention précoce auprès d'enfants et de jeunes en situation de vulnérabilité fait déjà partie intégrante du troisième programme de mesures de la Confédération en vue de réduire les problèmes de drogue (ProMeDro III).

Rester vigilants

D'après le rapport, la mise en place d'unités de conseil et de traitement spécifiques pour les «cyberdépendants» est inutile. Toutefois, les collaborateurs des offres existantes en matière d'aide aux personnes dépendantes doivent être en mesure de répondre à ce phénomène nouveau. Il convient également d'observer attentivement les développements en matière d'utilisation excessive d'Internet afin de pouvoir réagir à temps à toute évolution de la problématique.

Dans cette optique, des questions sur l'utilisation d'Internet seront incluses dans le «Monitoring national des dépendances» de l'OFSP (cf. article p. 7).

Contact: Isabelle Widmer,
Section Drogues,
isabelle.widmer@bag.admin.ch

Rapport d'experts «Dangers potentiels d'Internet et des jeux en ligne»

Le rapport présente la propagation de l'utilisation excessive d'Internet et les problèmes de santé qui lui sont liés. Il comprend un aperçu des mesures préventives, des interventions (p. ex. thérapie) et formule des recommandations d'actions. Le rapport peut être téléchargé sous: [www.bag.admin.ch/Sante des enfants et des jeunes > Connaissances et recherche > Utilisation excessive d'Internet](http://www.bag.admin.ch/Sante_des_enfants_et_des_jeunes/Connaissances_et_recherche/Utilisation_excessive_d'Internet)

La publicité cachée pour le tabac sur Internet

Marketing sur Internet. De nombreux pays ont interdit ou restreint la publicité pour le tabac. Pour autant, l'ingéniosité de l'industrie du tabac est sans limite pour contourner ces interdictions sur le Web 2.0, si peu contrôlé et si difficilement contrôlable.

A ce jour, 168 Etats, dont la Suisse, ont signé la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (Framework Convention on Tobacco Control FCTC). Ces Etats s'engagent à interdire toute publicité pour le tabac sur leur territoire. Le problème de cette convention-cadre est que la majorité des interdictions formulées porte sur les moyens publicitaires traditionnels tels que la presse écrite, la radio et la télévision. Mais, en matière de publicité pour le tabac, Internet reste encore une zone d'ombre juridique à maints égards. L'augmentation

des possibilités interactives et des réseaux sociaux du Web 2.0 offre à l'industrie du tabac toujours plus d'échappatoires pour ses activités de marketing et de publicité.

Forte présence du tabac sur YouTube

YouTube offre une plate-forme en ligne importante à la publicité pour le tabac plus ou moins masquée. Des chercheurs impliqués dans une étude américaine en 2009 ont introduit le mot «Marlboro» sur YouTube et obtenu 3590 résultats. Douze des 20 vidéos les plus visionnées contenaient du matériel publicitaire explicite pour Marlboro. Une étude conduite en Nouvelle-Zélande parvient à des résultats similaires. Leurs auteurs ont recherché les cinq plus grandes marques occidentales de cigarettes sur YouTube. Ils ont analysé le contenu des films les plus vus par résultat (163 films

au total) et sont parvenus à la conclusion suivante: la grande majorité de ces films présentaient des contenus pro-tabac. Plus de 70 % de ces films contenaient un nom de marque dans le titre. Un film pro-tabac a été visionné plus de deux millions de fois.

Marketing en zones d'ombre

L'exemple de RJ Reynolds, productrice des cigarettes Camel, illustre l'ingéniosité des cigarettiers à exploiter Internet pour brouiller les frontières entre marketing et étude de marché. Sur son site, l'entreprise a invité des milliers de consommateurs à «collaborer» au lancement de nouvelles cigarettes et à la conception de l'emballage. L'effet secondaire sciemment visé était que la démarche, grâce à un large bouche à oreille, bénéficie à l'entreprise et à ses produits du tabac.

Utiliser les mêmes armes

Ce ne sont que deux exemples de la manière dont l'industrie du tabac exploite, à son profit, le Web 2.0 et les possibilités interactives toujours renouvelées. Il ne sera possible d'endiguer ces activités publicitaires que s'il existe une législation moderne et efficace qui se concentre sur Internet et ses plates-formes. Le Web 2.0, caractérisé par une interactivité immédiate, est un canal facilement accessible, ludique et rapide pour la publicité. Autant d'avantages que les acteurs de la prévention du tabagisme peuvent exploiter eux aussi pour promouvoir leurs actions et diffuser leurs campagnes d'information.

Contact: Laure Curt,
Section Tabac,
laure.curt@bag.admin.ch

L'automne est là: pensons à la vaccination contre la grippe saisonnière

Protection contre la grippe.

Chaque année, lorsque la saison de la grippe arrive, l'Office fédéral de la santé publique lance un nouvel appel pour la vaccination contre la grippe. Le moment idéal pour se faire vacciner se situe entre mi-octobre et mi-novembre.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande la vaccination en particulier aux femmes enceintes, aux personnes souffrant d'une maladie chronique, ainsi qu'aux personnes de 65 ans et plus. Par ailleurs, les personnes en contact avec les groupes à risque devraient également se faire vacciner afin d'éviter une transmission des virus de la grippe. Il s'agit par exemple

du personnel soignant, médical, ainsi que des personnes en contact étroit avec des nourrissons de moins de six mois.

Soutien aux professionnels de santé

En raison de leur contact avec des patients, les personnes travaillant dans le domaine de la santé courent davantage de risques de contracter la grippe. Or, une grippe particulièrement virulente peut entraîner une réduction importante de l'effectif soignant. En se faisant vacciner contre la grippe saisonnière, les professionnels de santé se protègent eux-mêmes, mais réduisent aussi le risque de complications chez leurs patients. C'est pourquoi cette année la campagne ciblera particulièrement tous

les professionnels de santé. Sous www.grippe.admin.ch, l'OFSP met à leur disposition du matériel d'information à télécharger et à commander gratuitement. La page web contient aussi une nouvelle rubrique spécialement dédiée aux hôpitaux et aux institutions de santé. L'objectif est de soutenir les institutions de santé dans leur engagement à vacciner leur personnel.

Informations actualisées pour la population

Sous la devise «Se vacciner contre la grippe» les activités de prévention de cette année s'adressent bien entendu aussi à tous les autres groupes à risque. Le site Internet www.sevaccinercontrelagrippe.ch a été mis à jour, notamment avec de nouvelles éditions de la brochure «Grippe saisonnière: Protégeons-nous ensemble!» et du flyer «Protégez-vous de la grippe pendant la grossesse: faites-vous vacciner!» Pour qui doute encore de la pertinence de se faire vacciner, le site Internet offre des informations détaillées à ce sujet et permet de faire un test vaccination en ligne.

Liens:
www.sevaccinercontrelagrippe.ch
www.grippe.admin.ch

Contact: Debbie Rychener,
Section Campagnes,
debbie.rychener@bag.admin.ch



9^{ème} Journée nationale de vaccination contre la grippe

Organisée par les médecins de famille suisses, la journée de vaccination nationale contre la grippe aura lieu le 2 novembre. Ce jour-là, il sera possible de se faire vacciner contre la grippe saisonnière sans rendez-vous et au prix forfaitaire recommandé de 25 francs. La liste des médecins participants se trouve sous www.kollegium.ch

ville en santé 2013

commune en santé 2013

Recherche: programmes communaux efficaces dans la promotion de la santé et la prévention

Un prix national «Communes en santé» respectivement «Ville en santé» va être attribué pour la première fois en 2013.

Le prix se comprend comme une incitation au développement de concepts pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes et les villes, ainsi qu'une reconnaissance pour des programmes et des mesures exemplaires et multipliables. Grâce à la diffusion, puis à la remise du prix et par le travail de documentation, des exemples seront valorisés et diffusés dans tout le pays.

Le prix est soutenu par les organisations suivantes:

- OFSP** Office fédéral de la santé publique
- CDS** Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
- PSS** Promotion Santé Suisse
- ACS** Association des communes suisses
- UVS** Union des villes suisses
- RADIX** Fondation suisse pour la promotion de la santé

Délai de soumission: Lundi 14 janvier 2013 / Remise des prix: jeudi 13 juin 2013
Les formulaires d'inscription ainsi que toutes les informations concernant ce Prix sont disponibles sur la page suivante: www.communes-en-sante.ch

spectra online: www.spectra.bag.admin.ch

Impressum • spectra No 95, Novembre 2012
«spectra – Prévention et promotion de la santé» est un bulletin d'information de l'Office fédéral de la santé publique qui paraît six fois par an en français, en allemand et en anglais. Il publie également des opinions qui ne coïncident pas avec la position officielle de l'office.

Editeur: Office fédéral de la santé publique
3003 Berne, Tél. 031 323 54 59, Fax 031 324 90 33,
www.bag.admin.ch
Réalisation: Pressebüro Christoph Hoigné,
Allmendstr. 24, 3014 Berne
christoph.hoigne@la-cappella.ch

Responsable de la commission de rédaction:
Adrian Kammer,
adrian.kammer@bag.admin.ch

Textes: Collaborateurs de l'OFSP, Christoph Hoigné et autres auteurs
Traduction: Marie-Françoise Dörig-Moiroud, BMP Translations AG
Photos: OFSP, Christoph Hoigné, iStockphoto
Graphisme: Lebrecht typ-o-grafik, 3006 Berne
Impression: Bütiger AG, 4562 Biberist
Tirage: 6 400 ex. allemands, 3 400 ex. français, 1 050 ex. anglais

Il est possible de commander des numéros séparés et des abonnements gratuits à: GEWA, Alpenstrasse 58, Case postale, 3052 Zollikofen
Téléphone 031 919 13 13, Fax 031 919 13 14,
service@gewa.ch

Le prochain numéro paraîtra en Janvier 2013

Alcool et tabac: consommation de week-end et polyconsommation

Monitoring des addictions. L'alcool et le tabac font partie des substances psychoactives les plus fréquemment consommées en Suisse. Ils sont aussi absorbés à forte dose par des adolescents et des jeunes adultes en soirée, seuls ou conjointement. Ces résultats du Monitoring suisse des addictions montrent que des efforts sont encore à faire en matière de prévention.

Depuis 2011, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) fait collecter, dans son Monitoring suisse des addictions, des données sur la consommation d'alcool, de tabac, de drogues et de médicaments. Au-delà d'un état des lieux, le Monitoring sera en mesure, ces prochaines années, de dégager des évolutions et des tendances à plus long terme dans le comportement addictif.

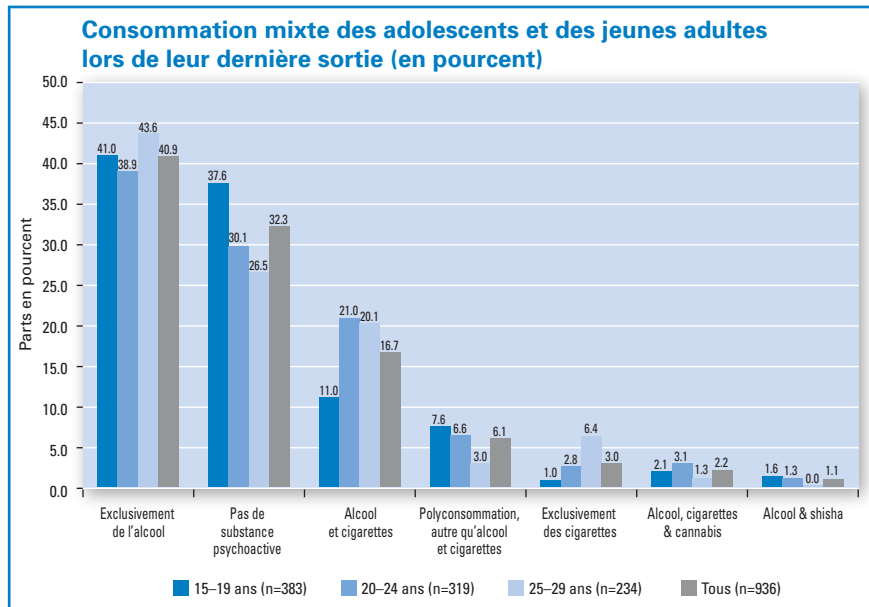
Les résultats présentés ici sont thématiques autour de deux aspects de la consommation addictive: la polyconsommation de diverses substances et le comportement addictif d'adolescents et de jeunes adultes durant leurs sorties du week-end.

Polyconsommation dans la population

Les premiers résultats du Monitoring suisse des addictions montrent qu'environ 9 % de la population affichent une consommation problématique d'au moins deux substances (hommes: 11 %, femmes: 6 %). La classe d'âge des 20-24 ans est la plus touchée (17 %). L'alcool et le tabac sont particulièrement souvent consommés ensemble. Par exemple, les fumeurs de toutes les classes d'âge ont une consommation d'alcool problématique plus fréquente que les non-fumeurs. De la même manière, les personnes qui ont une consommation problématique d'alcool fument nettement plus souvent que celles qui consomment de l'alcool avec modération. Parmi les 15-29 ans qui fument occasionnellement, une personne sur dix fume du cannabis au moins une fois par semaine.

Comportement addictif des adolescents et des jeunes adultes en soirée

La consommation d'alcool, de tabac et de drogues illégales en soirée est un thème sensible qui émeut aussi le public. L'Office fédéral de la santé publique a donc fait analyser le comportement de consommation de jeunes adultes (15 à 19 ans) au cours de leurs sorties et les conséquences de la consommation (comportement à risque en matière de sexualité, retour au domicile, violence). Les jeunes (15 à 29 ans) sortent en moyenne quatre soirs de week-end par mois. Leur consommation de substances légales et illégales peut être résumée comme suit: 40,9 % boivent exclusivement de l'alcool, 32,2 % n'absorbent aussi bien de l'alcool que du tabac, 3 %



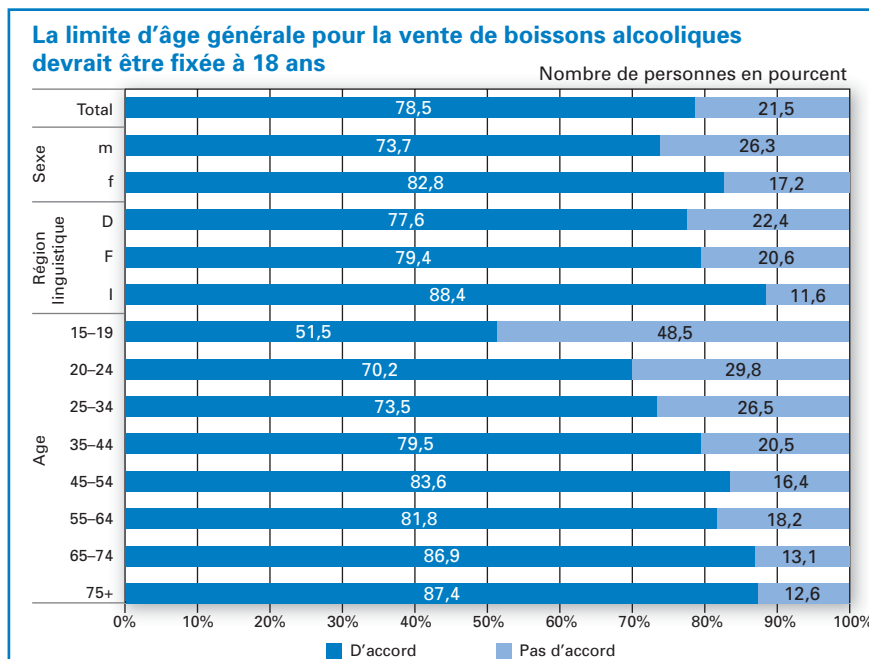
fument exclusivement des cigarettes et 2,2 % consomment de l'alcool, du tabac et du cannabis. Sur l'ensemble de l'année, neuf adolescents ou jeunes adultes sur dix boivent de l'alcool, un sur cinq absorbe des médicaments et un sur six consomme du cannabis. 10 % de tous les jeunes gens n'absorbent ni alcool ni drogue en sortie.

La consommation excessive d'alcool accroît le risque d'être impliqué dans des situations problématiques comme des altercations ou des accidents. Le Monitoring suisse des addictions révèle qu'un jeune sur quatre en soirée a été confronté à au moins une situation problématique au cours d'une année.

Incitations au travail de prévention

Les résultats sur la polyconsommation et sur la consommation lors de sorties en fin de semaine soulignent notamment un besoin d'agir dans les domaines suivants: consommation problématique de substances en soirée, consommation lors de grands événements sportifs, protection de la jeunesse et polyconsommation de substances.

Pour combattre les situations problématiques qui peuvent naître en cas de consommation d'alcool, de tabac et de drogues sur l'espace public, il faut continuer à renforcer la collaboration entre les spécialistes des dépendances et la police, mais aussi avec les organisateurs de grands événements. Le nouveau réseau «Safer Nightlife Suisse» est appelé à jouer un rôle essentiel en la matière. Le Monitoring suisse des addictions a montré que la population se sent concernée par les conséquences de l'abus d'alcool et, elle est donc très réceptive à des mesures structurelles. En particulier, les mesures contre la consommation problématique d'alcool lors de grands événements et celles pour la protection de la jeunesse. C'est ainsi que 94 % de la population soutiennent une interdiction de stade pour les fauteurs de troubles et presque 70 % une interdiction de l'alcool lors de manifestations sportives. En matière de protection de la jeunesse, presque 80 % des personnes interrogées cautionnent une limitation générale de l'âge à 18 ans pour la vente d'alcool. La polyconsommation peut conduire à une addiction à plusieurs drogues. Les



polyaddictions rendent le sevrage plus difficile car les symptômes de manque sont plus complexes qu'en cas de dépendance simple à l'héroïne ou à l'alcool.

Face à l'augmentation de la polyconsommation, l'OFSP va étendre ses mesures nationales de prévention. A moyen terme, les substances ne seront plus considérées isolément mais dans le cadre d'une approche holistique qui, s'appuyant sur la politique des quatre piliers, intégrera la prévention, la détection et l'intervention précoces, ainsi que la thérapie.

Contact: Wally Achtermann, Section Bases scientifiques et juridiques, wally.achtermann@bag.admin.ch

Consommation d'alcool, de tabac et de drogues (2011)

Alcool: 10 % à peine de la population suisse boivent chaque jour de l'alcool, les hommes plus de deux fois plus souvent que les femmes. 20 % environ ont une consommation d'alcool problématique, c'est-à-dire trop fréquente et trop importante (consommation à risque chronique) ou ponctuellement trop importante (biture expresse). Ce dernier type de consommation est répandu surtout chez les 25-34 ans alors que la consommation à risque chronique se trouve surtout dans la population plus âgée.

Tabac: la prévalence chez les fumeurs par rapport à l'ensemble de la population est de 24,8 %, de 22,5 % chez les 15-19 ans. 18,3 % de la population fument chaque jour.

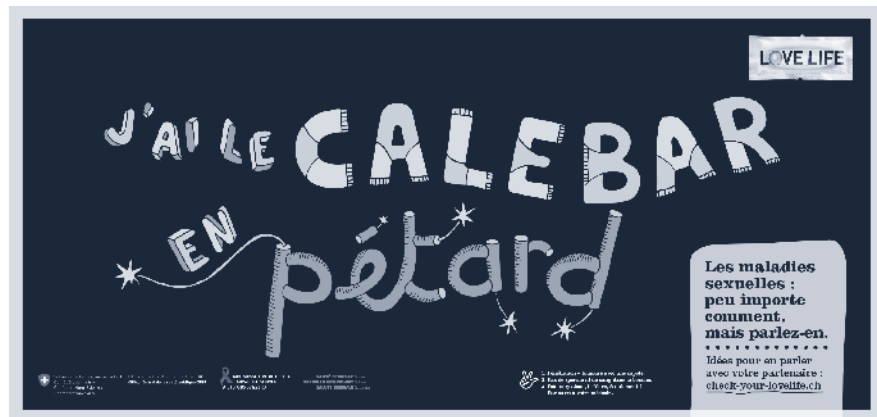
Drogues: le cannabis reste la substance illégale la plus consommée en Suisse. Un cinquième tout juste des 15-34 ans (environ 30'000 personnes) consomme du cannabis quotidiennement. Les drogues illégales sont plus souvent consommées par des hommes que par des femmes. La consommation baisse avec l'âge.

Qu'est-ce qu'une «consommation à risque»?

Alcool: soit 2/4 verres standard par jour (femmes/hommes) ou au moins une biture expresse par mois (4/5 verres standards par occasion pour les femmes/hommes); un verre standard contient environ 10 à 22 grammes d'alcool pur (par exemple un demi de bière ou 1 décilitre de vin).

Tabac: il n'y a pas de consommation de cigarettes sans risque.

Peu importe comment, mais dites-le



Campagne «LOVE LIFE» 2012/13. Le 12 octobre 2012, l'Office fédéral de la santé publique et ses partenaires ont lancé la campagne «LOVE LIFE» 2012/13. L'objectif est de créer un climat favorable permettant à la personne concernée d'informer ses partenaires de son infection sexuellement transmissible.

La nouvelle campagne a été lancée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Aide Suisse contre le Sida et la fondation Santé Sexuelle Suisse. Pour la première fois, l'information du partenaire est au centre de la campagne «LOVE LIFE». Avec des slogans comme «Vous ne pourrez pas lui cacher éternellement...» et «Peu importe comment, mais dites-le...», la campagne encourage les personnes touchées par une infection sexuellement transmissible (IST) à en parler avec leurs partenaires sexuels.

Morse ou télépathie – le principal est d'informer

La campagne montre, notamment avec les spots TV «Théâtre d'ombres», «Télépathie» et «Morse» qu'il existe d'innombrables occasions et manières d'informer son ou sa partenaire d'une IST. La campagne utilisera les transports pu-

blics et les petites annonces pour aborder la question avec humour et créativité, par exemple: «J'ai la tuyauterie qui fuit», «Minou fait grise-mine» ou «J'ai des orties dans le slip». Le message essentiel reste: «Peu importe comment, mais dites-le...». La personne en quête d'autres idées pour en parler avec son ou sa partenaire les trouvera sur le site Internet de la campagne www.check-your-lovelife.ch. Le site offre également des possibilités d'informations alternatives si une discussion personnelle est impossible. Bannières en ligne, bannières interactives, concours et cartes postales gratuites sont quelques-unes des options proposées.

Attention à l'absence de symptôme

Après 25 ans d'information, le VIH et le sida ne sont aujourd'hui plus des thèmes tabous. La thématisation des autres infections sexuellement transmissibles auprès du public en 2011 a fourni l'occasion de compléter les deux règles du Safer Sex existantes par une troisième: «Démangeaison, brûlure, écoulement? Parlez-en à votre médecin.» Il a ainsi été possible de toucher des personnes souffrant des symptômes d'une IST et pour qui un dépistage était indiqué. Toutefois, il n'est pas rare que les infections sexuellement transmissibles ne s'ac-

compagnent d'aucun symptôme et, de ce fait, ne soient pas dépistées. Une personne infectée peut ainsi transmettre l'infection sans le savoir. Les conséquences peuvent être graves, car même sans symptôme, une infection peut être transmise et provoquer des dommages. Avec son appel à informer le ou la partenaire, la nouvelle campagne pointe précisément ce problème: informé de l'infection de son ou de sa partenaire, on sait qu'il faut se soumettre à un dépistage, se faire éventuellement traiter et, à son tour, informer de nouvelles ou de nouveaux partenaires sexuels.

Groupe-cible: les adultes plus âgés

L'étude «Health Behavior in School-Age Children» (HBSC) montre que les adolescents et les jeunes adultes utilisent assez bien les préservatifs pour se protéger des infections sexuellement transmissibles. En revanche, les personnes moins jeunes sous-estiment souvent le risque d'une infection et ne se protègent pas suffisamment. C'est pourquoi elles sont un groupe-cible important de la campagne de cette année. Les professionnels chargés de conseiller et de poser un diagnostic constituent un autre groupe-cible.

Lien: www.check-your-lovelife.ch

Contact: Norina Schwendener, Section Campagnes, norina.schwendener@bag.admin.ch

VIH/sida: 25 ans de prévention

Il y a 25 ans, l'OFSP lançait la campagne «STOP SIDA», enrichie chaque année par de nouveaux sujets destinés à attirer l'attention sur ce thème. Les messages ont suivi l'air du temps et toujours tenu compte des dernières connaissances scientifiques. C'est ainsi que la campagne STOP SIDA (1987–2004) est devenue LOVE LIFE STOP SIDA (2005–2010) pour s'appeler désormais LOVE LIFE (depuis 2011). Concentrée à l'origine exclusivement sur le VIH et le sida, elle thématise aujourd'hui toutes les infections sexuellement transmissibles.

La Suisse est le seul pays à informer, chaque année, sans interruption depuis 1987, la population sur le VIH et le sida par le biais de campagnes, et à rappeler les règles du Safer Sex: 1) Pénétration – toujours avec une capote, 2) Pas de sperme ni de sang dans la bouche, 3) Démangeaison, brûlure, écoulement? Parlez-en à votre médecin.

La «Pyramide alimentaire» en point de mire

Stand OFSP au Comptoir Suisse. La 93^e édition du Comptoir Suisse qui s'est achevée à Lausanne le 23 septembre 2012 est un succès. Cette foire d'automne en Suisse romande a attiré pas moins de 185'000 visiteurs. L'«Espace Nutrition» a enregistré une forte fréquentation, tout comme le stand de l'Office fédéral de la santé publique.

Dans la halle 35, le stand, avec sa gigantesque pyramide alimentaire, était aménagé de manière attrayante et interactive, attirant de nombreuses visites. Les activités organisées ne manquaient pas: un jeu spécialement développé pour le Comptoir, une roue de la chance et une présentation conviviale de la Stratégie sel, expliquée au moyen de trois miches

de pain et d'éprouvettes remplies de sel. Des spécialistes étaient à la disposition des personnes souhaitant obtenir davantage d'explications.

Le stand de l'Office fédéral de la santé publique était également tenu par des représentants de la Société Suisse de Nutrition (SSN), de l'Association Suisse des Diététicien-ne-s diplômé-e-s (ASDD), ainsi que de la Haute Ecole de Santé Genève HEdS/Filière Nutrition et diététique. L'OFSP réfléchit actuellement à une éventuelle présence à d'autres salons consacrés au thème de la «Nutrition».

Contact: Liliane Bruggmann, cheffe S

